

Budget rectificatif 8/2008: Comité économique et social européen CESE, ajustements des dépenses pour traitements et pensions

2008/2287(BUD) - 10/11/2008

En adoptant à l'unanimité le rapport de M. Ville **ITÄLÄ** (PPE-DE, FI), la commission des budgets a adopté tel quel le projet de budget rectificatif n° 8/2008 de l'Union européenne.

La commission parlementaire prend acte du projet de budget du Conseil qui réduit les coûts du Comité économique et social européen de **318.262 EUR** pour 2008 et ses recettes de **48.265 EUR**.

La commission des budgets souligne au passage que si la présentation d'un budget rectificatif actualisant les besoins budgétaires des institutions, s'avère louable (dans la mesure où cela permettra de restituer des fonds au contribuable), le coût de cette procédure reste malheureusement élevé dans la mesure où les montants en cause sont faibles et que la procédure administrative pour restituer ces sommes s'avère lourde.